

Pas de plan B pour le Stade national

BRUXELLES Alain Courtois face à l'opposition

Il n'y a pas de plan B au projet d'Eurostadium et il n'y en aura pas », a déclaré l'échevin des sports de la Ville de Bruxelles au conseil communal de lundi soir. Face à une opposition Ecolo-Défi-CDH remontée, il a apporté un nouvel élément au dossier : à savoir le fait que si le stade n'est pas prêt dans les délais pour l'Euro 2020, l'UEFA retirera simplement l'attribution de cinq matchs à la Belgique. « Il n'y aura aucune conséquence financière, mais bien des dommages et intérêts considérables en termes d'image de la Belgique et de sport », a-t-il précisé.

L'échevin a refusé de se prononcer sur le fameux chemin vicinal traversant le parking C, qui constitue un obstacle juridique au début des travaux. Il renvoie, comme l'a fait le ministre bruxellois Guy Vanhengel (VLD) avant lui, au consortium privé Ghelamco.

L'opposition a profité des questions orales pour dénoncer un « déficit démocratique » à propos de l'enquête publique, car les documents en français n'étaient pas accessibles dans leur intégralité à

la Ville de Bruxelles.

La conseillère communale Marie Nagy (Ecolo) a évoqué un « dévoiement » du projet, qui fait désormais la part belle à un développement immobilier conséquent. « On parle désormais d'un complexe multifonctionnel et plus d'un stade. Il y aura de l'horeca, des bureaux et des logements touristiques qui seront en concurrence avec le déploiement du Heyssel prévu par Néo. » Dans ce contexte, l'euro symbolique auquel le terrain a été cédé à Ghelamco par la Ville de Bruxelles ne se justifie pas à ses yeux : « Le contribuable n'a pas à financer un énorme complexe immobilier. »

A l'intention de Défi, du CDH et d'Ecolo, Alain Courtois a rappelé que ces trois partis ont été impliqués dans le projet (via l'approbation du plan régional de développement durable de la Région bruxelloise qui valide le stade pour les deux premiers, et via la participation au choix initial du parking C pour le troisième – au pouvoir à la Région lors de la dernière législature). ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT